



lcsa@orange.fr – www.corsicasportauto.com  
Tél. : 04 95 24 48 10 – Fax : 04 95 24 48 20

## PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE

Du Samedi 12 septembre 2020 à 10 heures

\*\*\*\*\*

L'an deux mille vingt et le 12 Septembre à 10 heures,

Les membres de la Ligue Corse du Sport Automobile se sont réunis en assemblée générale élective, au siège de l'association, sur convocation faite par le Président par voie électronique.

Le président ouvre la séance, il souhaite la bienvenue aux participants et rappelle l'ordre du jour :

-Election pour une durée de quatre ans des membres du Comité Directeur de la ligue Corse du Sport Automobile.

Monsieur José Andreani préside la séance en sa qualité de président. Il donne lecture de la liste présentée aux suffrages de l'assemblée.

BALDASSARI	Daniel
LECA	Christian
ANTONETTI	Jean André
BAILE	Catherine
BALDRIGHI	Eric
BATTAGLINI	Laurent
BEISSY	Bernard
CACCAVELLI	Stéphanie
CAMPANA	François
CASANOVA	Antoine
D'ULIVO	Nicolas
FIORI	Guy
GIOVANNI	Philippe
MARSICANO	Lucien
OLIVIERI	Christophe

Aucune autre liste de candidats n'étant parvenue dans les délais légaux au siège de la Ligue, il est procédé au vote.

Sont désignés comme assesseurs Messieurs Bernard BEISSY et José ANDREANI.

La liste présentée par le Président sortant est élue à la majorité absolue des membres présents et représentés avec un total de 53 votes positifs 1 vote blanc sur 54 suffrages exprimés.

Le président sortant remercie les nouveaux élus et réunit le comité qui propose à l'unanimité de désigner Monsieur Daniel BALDASSARI comme président.

Par vote à main levée l'assemblée confirme à l'unanimité Daniel BALDASSARI comme président de la Ligue Corse du Sport Automobile.

Le Président élu réunit immédiatement, en dehors de toute présence étrangères, le nouveau Comité Directeur afin de désigner les membres du bureau.

Sont élus .

- Christian LECA Président Délégué
- Philippe GIOVANNI 1<sup>er</sup> Vice Président
- Antoine CASANOVA 2<sup>ème</sup> Vice Président
- Christian LECA, Trésorier
- Stéphanie CACAVELLI Secrétaire Générale
- Catherine BAILE Secrétaire Générale Adjointe

Mandat est donné au Président de réaliser les formalités de publicité du nouveau Comité et du nouveau Bureau de la Ligue Corse du Sport Automobile à la Préfecture.

Mandat est donné au Président de procéder à toutes les formalités nécessaires auprès de la caisse du Crédit Agricole de la Corse détentrice du compte bancaire de la Ligue.

La séance est levée à 12 heures 30.

#### CLOTURE

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture, pour servir et valoir ce que de droit.

Daniel BALDASSARI  
Président

